

St Chéron ^{en}

numéro 338 - mars / avril 2018

BREF



ZOOM SUR...

Le logement social

Dossier p. 13 à 15

Arrêt sur Images	P. 4
Vivre ensemble	P. 5 à 9
Ça bouge !	P. 10 à 12
Zoom sur...	P. 13 à 15
Cadre de Ville	P. 16 & 17
Vie associative	P. 18 & 19

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

MARDI 8 MAI

- 10h45 : Rassemblement sur le parvis de l'église,
- 11h00 : Messe,
- 11h45 : Rassemblement sur le parvis de l'église,
- 12h00 : Départ en cortège, Cérémonie au monument aux morts.

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité en mairie.

 Mairie de Saint-Cheron 91

 SaintCheron91

St Chéron en BREF

Directeur de la publication :
Jean-Marie Gelé
Dépôt légal : à parution

Réalisation - Impression :
Imprimerie WILLAUME-EGRET
© 01 69 46 10 14

Agenda

MARS

VENDREDI 9 MARS

CINÉ-CONFÉRENCE « Océan Indien, À l'ombre des manguiers »
Salle polyvalente de la mairie à 20h30
Entrée libre

DU SAMEDI 10 AU SAMEDI 31 MARS

EXPOSITION « JEAN QUÉMÉRÉ, PEINTRE D'EXTÉRIEUR »
Ecomusée de Saint-Chéron

DIMANCHE 11 MARS

CONCERT DE L'HARMONIE DE SAINT-CHÉRON
Salle du Pont de Bois à 15h30
Entrée libre

SAMEDI 17 MARS BOURSE AUX VÊTEMENTS, AUX JOUETS ET À LA PUÉRICULTURE

Organisée par l'association de parents d'élèves ACTION
Salle d'Orgery de 9h à 17h

AVRIL

DU SAMEDI 7 AU MERCREDI 25 AVRIL

« LES SIGNETS OU MARQUES-PAGES ET LES COUPES-PAPIERS »
Ecomusée de Saint-Chéron

MAI

DU MERCREDI 2 AU MERCREDI 16 MAI

EXPOSITION « 1919-1939, D'UNE GUERRE À L'AUTRE »
Ecomusée de Saint-Chéron

SAMEDI 17 MARS

MARCHE AU PROFIT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER P19
Départ à 14h de la salle du Pont de Bois
Participation : 5 €

SAMEDI 24 MARS FANTASTIK CARNAVAL

Rassemblement à la Mairie à 10h00
FÊTE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT P10
Centre-ville de 10h à 18h

VIDÉO PROJECTION SUR LES CACTÉES ET LES SUCCULENTES

Proposée par les Jardiniers en Essonne
Club des Tourelles à 14h30
Entrée libre

MARDI 27 MARS CONSEIL MUNICIPAL

Salle polyvalente de la mairie à 20h45

MERCREDI 28 MARS

AUDITION MULTI-INSTRUMENTALE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
Salle d'Orgery à 20h
Entrée libre

MERCREDI 11 AVRIL

AUDITION MULTI-INSTRUMENTALE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
Salle d'Orgery à 20h
Entrée libre

SAMEDI 5 MAI

TROC AUX PLANTES P11
Organisé par les Jardiniers en Essonne
Salle d'Orgery de 10h à 13h

Fête des 3 Vallées 2018 Du 9 au 13 mai



Fête foraine, vide-greniers, après-midi des enfants, animations...
La Fête des 3 Vallées, c'est 5 jours de festivités non-stop !
► Le programme sera distribué fin avril

Inscriptions à la journée « VIDEZ VOS GRENIERS »
Samedi 5 mai à partir de 14h à l'ancien Syndicat d'Initiative
(face à l'entrée de la bibliothèque)



Jean-Marie Gelé
Maire de Saint-Chéron

Edito

Saint-Chéronnaises, Saint-Chéronnais,

Début février, l'Île-de-France a traversé une période de forte perturbation liée à un important épisode neigeux et Saint-Chéron n'a pas été épargné.

Les conditions météorologiques ont rendu la circulation délicate mais les services techniques communaux sont intervenus, jour et nuit, pour sécuriser au mieux les déplacements des véhicules et des piétons. En quatre jours, 18 tonnes de sel ont été déversées par les services municipaux !

Je tiens donc à saluer leur travail et je les remercie vivement pour leur mobilisation.

Ce début d'année a également été marqué par la fusion du Sictom du Hurepoix et du Siredom, avec comme objectif de réduire le nombre de syndicats pour en optimiser le fonctionnement. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier, le Siredom compte 177 communes membres, issues essentiellement de l'Essonne, mais aussi de la Seine-et-Marne.

Côté pratique, les modalités de collecte restent les mêmes et le calendrier 2018 est à votre disposition en mairie ou téléchargeable sur le site internet de la ville.

Pour terminer, le mois de mars marque la fin de l'hiver et annonce le retour des beaux jours, aussi j'espère vous rencontrer nombreux lors de la grande journée festive du samedi 24 mars prochain.

En famille ou entre amis, déguisez-vous et venez défiler dans les rues Saint-Chéronnaises à l'occasion du Fantastik Carnaval ! Profitez-en pour faire un crochet par la Fête du Commerce et de l'Artisanat : vous pourrez échanger avec les artisans locaux et déguster de bons produits du terroir français.

Je remercie les associations de parents d'élèves, les commerçants de Saint-Chéron et les élus municipaux pour leur investissement afin de faire de cette journée un succès. J'espère que le soleil sera au rendez-vous pour nous permettre de tous se retrouver dans la joie et la bonne humeur !

Rencontrez votre maire

*M. Jean-Marie Gelé vous reçoit tous les jours
sur rendez-vous : ☎ 01 69 14 13 16*



L'Heure du Conte



Mardi 16 janvier

Séance pour les seniors



Mercredi 14 février

Séance pour les enfants

Réception des distributeurs bénévoles



Vendredi 19 janvier

29... C'est le nombre de bénévoles qui distribuent tout au long de l'année notre journal municipal « St-Chéron en Bref » et les magazines de la CCDH. Comme tous les ans, les élus les ont reçus en mairie afin de les remercier pour leur dévouement et leur aide précieuse. Chaque distributeur est reparti avec une carte cadeaux multi-enseignes d'une valeur de 30 € (offerte par la mairie) et une bouteille de vin (offerte par la communauté de communes).

Soirée Cabaret



Samedi 10 février





Cérémonie des vœux

Toute l'équipe municipale vous remercie d'être venus aussi nombreux pour assister à la cérémonie des vœux organisée le vendredi 12 janvier à la salle du Pont de Bois.

Cette cérémonie s'est ouverte en musique avec l'Harmonie de Saint-Chéron, qui a accueilli les invités en leur proposant un florilège de leurs meilleurs morceaux.

Entouré de la Sénatrice Jocelyne Guidez, de la Conseillère régionale Isabelle Perdereau, des Vice-Présidents du Conseil départemental Dominique Echaroux et Alexandre Touzet, de ses adjoints et conseillers municipaux, M. le Maire, Jean-Marie Gelé, a débuté son discours en rendant hommage à Jean-Marc Hudault, conseiller municipal décédé le mardi 9 janvier.



Il a ensuite exprimé son émotion pour sa première cérémonie des vœux en tant que maire de notre commune : « *Quand je me suis engagé dans la vie municipale il y a quelques années, je n'imaginai pas qu'un jour j'occuperais cette fonction de maire. C'est donc avec une certaine émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui et je mesure tous les jours ce qu'implique cet engagement* ».

Après avoir rappelé les réalisations et temps forts de l'année écoulée, M. le Maire a évoqué les projets pour 2018 : continuité du programme de renouvellement de l'éclairage public, réhabilitation du parc des Tourelles et de la mairie...



Pour la réalisation des travaux, il a souligné que la municipalité rechercherait activement des subventions : « *Nous n'allons pas nous résigner devant la diminution des dotations et nous nous battons pour avoir le maximum d'aides* ».

Alors que la commune réalise des efforts de rigueur de gestion depuis de nombreuses années, M. Gelé n'a pas manqué d'exprimer son inquiétude sur la suppression de la taxe d'habitation : « *La suppression de la taxe d'habitation, si elle satisfait nos concitoyens, nous interroge sur la manière dont elle sera compensée et pose à mon sens un grave problème d'autonomie et de maîtrise de nos finances locales. Certains suggèrent aux maires de trouver des ressources nouvelles, croyez bien que si les élus pouvaient faire des miracles, ils n'auraient pas attendu pour les réaliser* ».

Il a souhaité terminer son allocution sur une note positive en rappelant notre chance de vivre à Saint-Chéron, dans un environnement privilégié, tout en invitant à la confiance sur nos capacités à surmonter les difficultés et à appréhender le futur avec optimisme.

À l'issue de son discours, M. le Maire a appelé Luna Balga, âgée de 13 ans, afin de lui remettre la médaille de la ville en l'honneur de sa médaille de bronze obtenue aux championnats de France d'équitation 2017, au Concours Complet d'Équitation en Poney.

Mme la Sénatrice, Jocelyne Guidez, lui a également remis la médaille de la citoyenneté à cette occasion.





Restauration scolaire

Le marché de restauration scolaire arrivant à son terme cette année, une mise en concurrence va être effectuée pour le contrat concernant la préparation, la livraison et la distribution des repas dans nos deux restaurants scolaires.

La municipalité a engagé une réflexion pour satisfaire au mieux les enfants et diminuer le gâchis constaté chaque jour.

► Le self-éclaté étant une réussite à la cantine du Centre, **le service au plat a été mis à l'essai pour les entrées à la cantine du Pont de Bois, ceci dans l'objectif de responsabiliser les élèves en élémentaire.** Cette expérience va être étendue aux produits laitiers et aux desserts.



Bien que le meuble réfrigéré ne soit pas prévu pour cette utilisation, les élèves sont ravis de se servir eux-mêmes. En contrepartie, ils doivent finir leur assiette !

Céline « On prend ce dont on a envie »

David « On prend la quantité qu'on veut »

Luna « Je me sens plus grande »

Zoé « Quand c'était servi, je ne mangeais pas tout »

► Pour approfondir cette réflexion, un questionnaire a été distribué avec le calendrier de mars afin de pouvoir consulter les parents d'élèves sur leurs attentes vis-à-vis de la restauration scolaire pour leurs enfants.

i Ce questionnaire est à remettre au service enfance avant le 20 mars.

Nous remercions d'avance les parents d'élèves pour leurs réponses et observations qui permettront à l'équipe municipale de faire un bilan. Certaines remarques pourraient, le cas échéant, être intégrées dans le futur cahier des charges.

Pour les repas des enfants, la mairie exige déjà des produits de « circuit court » (sans intermédiaire) et de qualité, entre autres pour la viande, le poisson et les charcuteries.

Cependant, gardons les pieds sur terre **et n'oublions pas que la restauration scolaire est un service public onéreux pour la municipalité, qui prend en charge plus de 50 % du coût total afin que tous les enfants puissent en bénéficier, à des tarifs accessibles pour toutes les familles.**

Inscriptions scolaires

Votre enfant est né en 2015 ? Alors il est en âge de découvrir les joies de l'école !

Les écoles maternelles étant proches de l'ouverture de classe, nous vous demandons d'inscrire dès maintenant vos enfants, ceci afin de pouvoir anticiper et discuter avec l'Education Nationale.



Pour inscrire votre enfant en petite section de maternelle, présentez-vous au service Enfance muni :

- de votre livret de famille,
- du carnet de santé de l'enfant,
- d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (facture d'électricité, quittance de loyer...).

► Si vous avez connaissance de familles arrivant sur la commune, n'hésitez pas à leur demander de passer en mairie pour une inscription à l'école.

► Renseignements : Service Enfance ☎ 01 69 14 13 31 – m.marchand@saint-cheron.fr

Hommage à Jean-Marc Hudault

Conseiller municipal et bénévole actif au sein des associations Saint-Chéronnaises, Jean-Marc Hudault nous a quittés le 9 janvier 2018, à l'âge de 66 ans, suite à un long combat contre la maladie.

Après plusieurs années à Massy, Jean-Marc Hudault s'installe dans notre commune en 2000. Très rapidement, il s'investit dans la vie associative de la ville en intégrant l'équipe du Syndicat d'Initiative.

Il prend également la responsabilité de l'antenne locale de l'association SNL (Solidarités Nouvelles pour le Logement). Disponible et serviable, il était très présent auprès des locataires pour leur apporter un soutien moral mais également administratif ou matériel. Il n'hésitait pas à les accompagner pour différents rendez-vous (papiers, épicerie sociale, travail...) et il trouvait toujours une solution pour procurer une aide matérielle à l'un d'entre eux.

Fervent catholique, il s'est également beaucoup investi au sein de notre paroisse et de notre diocèse, prenant notamment en charge les personnes divorcées.

En 2008, Jocelyne Guidez lui propose de se joindre à sa liste pour les élections municipales. Par la suite, il devient Maire-Adjoint délégué aux travaux et s'investit sans compter dans cette fonction 6 années durant. En 2014, il souhaite diversifier ses activités, aussi il reste au sein de l'équipe municipale mais en tant que conseiller.

C'est à cette période qu'il tombe gravement malade et commence à se battre courageusement... Malgré des moments difficiles, sa foi l'aide à surmonter l'épreuve et il participe aux différentes manifestations dès que son état de santé le permet. Malheureusement, la maladie finit par l'emporter et Jean-Marc nous quitte le 9 janvier dernier, quelques jours avant la cérémonie des vœux à laquelle il aurait aimé participer.

Jean-Marc Hudault laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme chaleureux, courageux, disponible et serviable. Nous présentons nos sincères condoléances et nos affectueuses pensées à sa famille ainsi qu'à tous ses proches.



CARNET

Naissances

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

- Gabriel Jean-Michel Franck DELAPLANCHE, né le 30/09/2017
- Manoë Henri Didier BURLET, né le 19/10/2017
- Lucas Michel Patrice BOTINEAU, né le 24/10/2017
- Mélissa HO, née le 28/10/2017
- Lucas Alain Stéphane BOUGIE, né le 30/10/2017
- Ugo PINTO, né le 30/10/2017
- Mattéo Louis CHOLLEY, né le 10/11/2017
- Nathan Daniel CHOLLEY, né le 10/11/2017
- Lenny Bruno CHAUBY, né le 12/11/2017
- Pierre Jean Marc MONDON, né le 25/11/2017
- Emma ROUABLE, née le 28/11/2017
- Nina Alice Gaïa EOZENOU, née le 28/11/2017
- Hidaya IDRISSEY, née le 08/12/2017
- Edèle Jade PAOLI, née le 05/12/2017
- Pénélope Marie Valentine Henri LAMOUR DE CASLOU, née le 06/12/2017
- Sita Imane-Jahelle Kristel OUATTARA, née le 09/12/2017
- Noé Jules AIOUN, né le 15/12/2017
- Clémence Renée Dominique GIRARDOT, née le 21/12/2017
- Kalvin Eden DUFOUR, né le 21/12/2017
- Morgan MANUEL HAMON, né le 30/12/2017
- Elina Noémie RAUD, née le 18/01/2018
- Emrys KHAMVONGSA SOM, né le 02/02/2018
- Chelsy COUDIERE, né le 03/02/2018

Décès

Nous adressons toutes nos condoléances à la famille de :

- Jocelyne LAURENT, décédée le 16/10/2017





Collecte au profit des Restos du Cœur : la générosité au rendez-vous !

En février, les élèves du collège du Pont de Bois ont organisé une collecte au profit du centre des Restos du Cœur de Breuillet.

Cette année, le collège a élargi cette collecte aux écoles maternelles de Saint-Chéron, en plus des écoles élémentaires déjà sollicitées l'an dernier. Le but de cette opération est de sensibiliser tous les enfants à l'entraide et à la générosité, à travers une action solidaire qui permet de donner à ceux qui en ont besoin.

Cet appel aux dons a été entendu et le record de l'année précédente de 2035 kg a été une nouvelle fois battu avec 2100 kg de denrées collectées en 2018.

Les écoles de Saint-Chéron ont apporté leur pierre à l'édifice en récoltant respectivement :

- Maternelle du Centre : 63 kg
- Maternelle du Pont de Bois : 32 kg
- Élémentaire du Centre : 87 kg
- Élémentaire du Pont de Bois : 71 kg

Un grand merci aux élèves, enseignants et parents d'élèves pour ce bel élan de solidarité !!!

DES BIBLIOTHÉCAIRES

LA SÉLECTION

À l'occasion de la Journée de la Femme le 8 mars prochain, la bibliothèque municipale vous propose tout au long de ce mois une sélection d'ouvrages (pour adultes et enfants) mettant en avant les femmes "rebelles".

Voici quelques exemples parmi la cinquantaine de livres qui seront mis à votre disposition sur ce sujet :

« Toutes libres ! »

de Sihem Habchi

« Quand on est fille d'ouvrier algérien et qu'on arrive en banlieue parisienne dans les années 80, faut-il se fondre dans la masse, céder aux sirènes de la tradition ou, au contraire, se rebeller ? J'ai choisi la seconde solution parce que cet exil loin du Constantine de ma naissance, au lieu de se transformer en calvaire, fut une chance. »

Dans ce livre, l'ancienne présidente de l'association **Ni putes ni soumises** retrace son parcours militant et témoigne de son combat pour l'émancipation des femmes issues de l'immigration.



« Adolescentes, les nouvelles rebelles »

de Patrice Huerre et Stéphanie Rubi

La violence verbale des adolescentes et leurs conduites à risques s'expriment avec plus de force qu'hier, dans tous les milieux et de plus en plus tôt. Ces attitudes inquiètent les parents, qui les tolèrent moins que la violence physique des garçons.

Le pédopsychiatre Patrice Huerre et la chercheuse en sciences de l'Éducation Stéphanie Rubi nous livrent leurs points de vue sur l'évolution des comportements chez les adolescentes grâce aux questions de Anne Lanchon, journaliste en éducation.

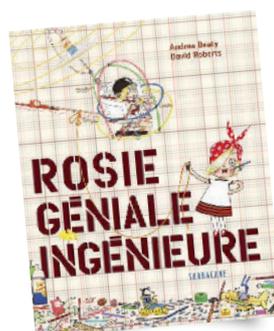


« Rosie, géniale ingénieure »

de Andrea Beaty et David Roberts

Rosie est dans la même classe que la star de l'école Iggy, mais elle est bien plus timide. Ses audaces, elle les réserve pour ses expérimentations le soir, dans son grenier, où elle fabrique toutes sortes de trucs et de gadgets – et rêve en secret de devenir ingénieure... Confrontée à ses premiers échecs, elle sera soutenue par son arrière-grand-tante, ex-mécano qui en a vu d'autres ! Et qui rêve, elle, de voler.

Un magnifique livre illustré qui parle de créativité, d'inventivité, de persévérance et de l'échec comme quelque chose de positif.



Vie économique

► Fermeture de la Maison de la Presse

L'heure de la retraite a sonné pour Mme Léonilde Gomes, qui cessera son activité le samedi 31 mars 2018.

Elle remercie son aimable clientèle pour la confiance qu'elle lui a témoignée pendant ces 10 années à la Maison de la Presse.

Malheureusement, aucun repreneur n'a été trouvé pour l'instant.

► Alpha Immo

Changement de direction

Hortense Leconte est la nouvelle directrice de l'agence ALPHA IMMO, acteur local de l'immobilier depuis 20 ans maintenant !

Avec ses deux collaborateurs, elle vous accompagne dans la réalisation de votre projet immobilier, qu'il s'agisse d'un achat ou d'une location.

Grâce à son savoir-faire et à sa parfaite connaissance du secteur, cette équipe d'agents immobiliers vous conseillera au mieux et s'adaptera à votre projet quel qu'il soit.



► Nouveauté : la gestion locative

L'agence ALPHA IMMO prend en charge la gestion complète de votre bien : de la recherche du locataire à la gestion courante (perception des loyers, délivrance des quittances, réparations...). C'est la solution idéale pour les propriétaires qui veulent rentabiliser leur investissement sans trop s'impliquer dans les interactions administratives avec les locataires !

ALPHA IMMO – 29 rue Lamoignon – 91530 Saint-Chéron

☎ 01 64 56 54 54 – alphaimmo@orange.fr

Site internet : www.alpha-immo91.fr

Permanence parlementaire



Fin janvier, Mme Laëticia Romeiro Dias, Députée de la 3^{ème} circonscription de l'Essonne, a ouvert une permanence au 11 avenue du Colonel Rozanoff à Brétigny-sur-Orge.

► Horaires d'ouverture :

Lundi et Mercredi	10h-19h
Jeudi et Vendredi	10h-15h
Le 1 ^{er} samedi de chaque mois	10h-14h

Si vous souhaitez rencontrer Mme la Députée, elle peut vous recevoir sur rendez-vous :

☎ 09 51 12 40 06 ou 07 86 61 13 19

laetitia.romeirodias@assemblee-nationale.fr



**Manque de temps ou de matériel pour des petits travaux à la maison ?
Faites appel à M. Eric Drouet !**

- Bricolage et petits travaux d'intérieur : montage et démontage de meubles, pose de parquet, lambris bois ou pvc...
- Espaces verts : taille, tonte, arrosage automatique...
- Maçonnerie paysagère : création de muret ou terrasse, pose de clôture...

ED ATOUTS SERVICES

3 Le Pré – La Petite Beauce – 91530 Saint-Chéron - 06 38 81 97 69



ÇA BOUGE !

Fantastik Carnaval

Les associations de parents d'élèves et la municipalité vous invitent à venir défiler dans les rues Saint-Chéronnaises ! Petits et grands, enflevez vos déguisements sur le thème « L'Univers Fantastique » et joignez-vous au cortège.

Venez nombreux faire la fête pour faire de cet évènement une belle journée festive !

En fin de parcours, les participants sont invités à se rassembler dans le parc de verdure situé derrière la bibliothèque municipale.

► Animations et pique-nique sur place :

- Démonstration de l'Elan Gym en fin de matinée
- Barbecue (sur réservation et payant) ou pique-nique tiré du sac
- Jeux pour petits et grands proposés par le Syndicat d'Initiative

► Informations pratiques :

- Vente de café au profit des écoles sur le parvis de la mairie avant le départ du cortège
- Lors de la parade, les enfants seront placés sous la responsabilité de leurs parents et défilent par niveau scolaire
- Trajet : départ de la mairie, traversée de la place Edmond Vian, descente des rues Charles de Gaulle et Céleste Boursier jusqu'au Carrefour City ; retour par le même chemin jusqu'au parc de verdure

Samedi 24 mars

Rassemblement sur le parvis de la mairie à 10h

Départ du cortège à 10h30



Fête du Commerce et de l'Artisanat

Commerçants et artisans locaux vous donnent rendez-vous sur la place de l'église pour vous présenter leurs produits et savoir-faire.

Venez à leur rencontre pour échanger sur vos éventuels projets de travaux, ils sauront vous apporter expertises et conseils.

Et pour les plus gourmands, dégustation et découverte des produits du terroir français...

Sans oublier la présence de vos commerçants habituels du samedi matin (fleurs, huîtres et vêtements).

► Animation musicale

► Concours et défilé de vélos et trottinettes décorés à 15h

Thème : « Transports Fantastik »

Rendez-vous sur le parvis de la mairie

Défilé dans le centre-ville

Goûter offert par Carrefour City

et les 2 boulangeries de Saint-Chéron

Samedi 24 mars de 10h à 18h

Centre-Ville

LOTS

Maternelles :

1^{er} prix : 4 entrées à la Mer de Sable
2^e et 3^e prix : bons cadeaux pour Jouéclub

Elémentaires :

1^{er} prix : 4 entrées pour le Parc Astérix
2^e et 3^e prix : bons cadeaux pour Jouéclub

► Circulation et stationnement

Pour permettre le bon déroulement du défilé carnavalesque et de la fête des commerçants, la circulation et le stationnement seront ponctuellement perturbés dans le centre-ville tout au long de la journée du samedi 24 mars. Des déviations seront bien sûr mises en place. Merci de votre compréhension.

Cactées et Succulentes

Vidéoprojection

L'association des Jardiniers en Essonne et le CANE vous invitent à assister à une vidéoprojection sur les cactées et succulentes, commentée par Jean-Marie Rieublандou.

Le changement de notre climat nous poussera peut-être à l'avenir à nous intéresser de plus en plus aux plantes peu gourmandes en eau.

Les « plantes grasses » ou succulentes nous permettront de satisfaire nos envies de culture en profitant de leur beauté et de leurs formes graphiques ou curieuses. Souvent belles et peu exigeantes, elles peuvent satisfaire du plus jeune au plus averti des amateurs...

Samedi 24 mars à 14h30

Club des Tourelles
Entrée libre



Troc aux plantes

Organisé par les Jardiniers en Essonne

Avec la participation du CANE et de l'association Rencontres Familiales

C'est bientôt le moment de planter !

Alors venez échanger entre particuliers votre trop plein de graines, vos semis de printemps et boutures de fleurs avec d'autres passionnés de jardin.

Cette pratique s'inscrit dans l'optique d'une consommation responsable et dans un esprit collaboratif et solidaire.

Samedi 5 mai de 10h à 13h

Salle d'Orgery
Entrée libre



Fête de la Musique

► SCÈNE OUVERTE

Si vous êtes musicien(s) ou chanteur(s), en solo ou en groupe, prenez vos instruments et faites profiter les Saint-Chéronnais de vos talents !!!

Pour l'édition 2018 de la Fête de la musique, la commission Culture-Animation souhaite revenir aux origines de cette manifestation en proposant à des **groupes amateurs** de se produire, **en première partie**, pour nous faire vibrer et danser.

Renseignements :
01 69 14 13 19 ou m.roosens@saint-cheron.fr



ÇA BOUGE !

Ça bouge !

Motocross

Le Moto Club et toute son équipe de bénévoles vous donnent rendez-vous sur le circuit de la Petite Beauce pour l'évènement sportif majeur de l'année à Saint-Chéron : le motocross réunira en effet près de 300 pilotes samedi 7 et dimanche 8 avril !



Au programme de cette édition 2018 :

- ▶ **NATIONAL 85** : nouveauté cette année, cette course qui réunit de jeunes pilotes âgés de 11 à 15 ans se disputera le samedi 7 avril.
- ▶ **NATIONAL MX1** : spectacle garanti avec cette épreuve du championnat de France de motocross qui réunit des pilotes parmi les plus expérimentés !

En plus de ces deux épreuves, retrouvez les traditionnelles courses de notre motocross local avec le Trophée Essonne Motos et celui de Saint-Chéron.

Venez nombreux profiter du spectacle sur un tracé dont la visibilité est quasi-totale, avec une circulation des spectateurs facilitée par deux tunnels.



Informations pratiques :

- Entrée : 6 € le samedi / 12 € le dimanche (tarif réduit à 10 € pour les licenciés et étudiants)
- Restauration sur place
- Parking gratuit

+ d'infos sur : <http://www.motoclub-stcheron.fr/>

Des nouvelles des pilotes du Moto Club !

• **Malone Dalla Foglia**, licencié multidisciplinaire âgé de 9 ans, s'est classé 5^e du championnat national Challenge Educatif en Trial, en octobre dernier à Montluçon. Un grand bravo à ce jeune pilote Saint-Chéronnais !

• Le Team **Energie Endurance 91** (écurie de compétition moto, engagée en endurance, catégorie Super Stock 1000) a terminé à la 18^e position lors du dernier Bol d'Or en septembre 2017. Leur prochain défi : le championnat du Monde d'Endurance 2017-2018 !

• **Jordi Tixier** a connu une saison 2017 compliquée en raison de plusieurs petites blessures mais il a bien terminé l'année en signant pour la saison 2018 avec une nouvelle équipe 100% française Bos Suspension. Ses excellentes prestations aux Supercross de Paris (6^e) et Genève (5^e) laissent présager une bonne saison cette année pour le championnat du monde de Motocross, le fameux MXGP !

• **Julie Vanneken**, pilote de rallye raid, a participé à l'Africa Eco Race 2018 mais elle s'est malheureusement blessée durant la course qu'elle a dû abandonner. Pour rappel, en 2017, elle avait terminé 21^e sur 37 participants en étant la seule pilote féminine de la course !





Le logement social Comment ça marche ?

Le service Logement enregistre les demandes des personnes ou ménages souhaitant obtenir un logement social à Saint-Chéron ou dans toute commune d'Ile-de-France. La ville compte 241 logements locatifs sociaux répartis entre plusieurs bailleurs mais seulement une dizaine environ par an font l'objet d'une attribution. Et dans la pratique, la mairie n'est pas décisionnaire de l'attribution des logements.

Gérés au quotidien par les bailleurs, plusieurs organismes financent la construction des logements sociaux et sont ainsi « réservataires » d'un certain nombre d'habitations :

- La Préfecture de l'Essonne,
- La Région Ile-de-France,
- Le gestionnaire du 1% patronal consacré au logement,
- Les bailleurs sociaux.

Pour bénéficier d'un contingent, la mairie a dû garantir les emprunts des bailleurs sociaux pour les différentes constructions sur la commune.

► **Chaque organisme peut alors désigner ses candidats sur son contingent.**

Répartition des logements sociaux sur Saint-Chéron :

Organisme	Nombre de logements	Contingent Mairie
S.A. DU VAL DE SEINE <i>SOVAL Résidence Mirgaudon</i> Rue du Moulin	152	20
S.A. IMMOBILIERE 3F Avenue de la Gare Rue de la Pâture	33 36	7 0
LES RESIDENCES YVELINES-ESSONNE <i>Cité Bernadette</i> Rue de Chantropin	20	4

► L'association Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) dispose de 8 logements rue Racary et travaille directement avec la mairie pour le relogement de personnes.



ZOOM SUR...

Le logement social à Saint-Chéron

Le service Logement enregistre les demandes des personnes ou ménages souhaitant obtenir un logement social à Saint-Chéron ou dans toute commune d'Ile-de-France.

Comment faire sa première demande de logement social ?

Vous pouvez enregistrer votre demande de logement social depuis chez vous par le portail grand public : **www.demande-logement-social.gouv.fr**.

► Une fois votre demande complétée et déposée, elle est enregistrée.

Vous pouvez également déposer votre demande auprès du service Logement de la mairie ou d'un autre guichet de logement social (dont vous trouverez la liste en ligne).

► **Si vous êtes Saint-Chéronnais, nous vous conseillons de venir remplir le formulaire directement en mairie. Cela permet souvent d'éviter les erreurs...**

Pièces nécessaires : pièce d'identité, bulletins de salaire et avis d'imposition.

► Une fois enregistrée, votre demande est consultable par tous les bailleurs du département (ou de la région en Ile-de-France). Vous n'avez pas besoin de vous en occuper, c'est automatique !

⚠ *L'enregistrement de la demande ne vaut pas attribution d'un logement.*

► **Vous recevez par la suite une attestation d'enregistrement de votre demande** (1 mois maximum après votre demande), qui contient **votre numéro d'enregistrement** (à conserver précieusement) et confirme **la date de dépôt de votre demande**.



Et après ? Mise à jour et renouvellement de la demande de logement social

En vous inscrivant comme demandeur de logement, vous obtenez un numéro unique régional valable pour toutes les communes d'Ile-de-France.

Vous devrez **signaler tout changement de situation** en effectuant vous-même les modifications **sur le site** ou en transmettant **par courrier** les documents attestant d'une évolution de votre situation (changement d'adresse, évolution des revenus ou de la composition familiale).

Votre demande a une durée de validité de 12 mois et doit impérativement être renouvelée à la date anniversaire de votre première inscription (après enregistrement par le service, vous recevrez une attestation de renouvellement).

► Tant que vous n'avez pas de logement, cette démarche est primordiale : c'est la seule façon de garantir que votre demande reste valable et conserve son ancienneté. Si vous n'effectuez pas cette démarche, votre demande sera radiée automatiquement et vous devrez redéposer une nouvelle demande.

Comment sera traitée ma demande ?

En fonction des critères de priorité définis par la municipalité (composition familiale, revenus...), le service logement sélectionne les dossiers de candidature à proposer aux bailleurs sociaux pour les logements qui se libèrent sur le contingent communal.

Les dossiers sont d'abord étudiés en commission municipale, composée de représentants du conseil municipal, qui examine les candidatures présentées, avant d'être transmis aux bailleurs concernés.

► La commission sélectionne au moins trois demandes par logement à attribuer.

Les candidatures sont ensuite examinées par la commission d'attribution d'un bailleur social qui seul choisit son futur locataire.

► Quand la commission d'attribution des logements vous propose un logement, soit vous acceptez et vous devenez locataire (après avoir complété votre dossier avec des pièces justificatives obligatoires) ; soit vous refusez, et votre demande est toujours valable pour l'ensemble des bailleurs sociaux du département, jusqu'à sa date de renouvellement.

Quels sont les délais pour obtenir un logement social ?

Les délais de relogement peuvent être longs et varient en fonction de la typologie demandée et de vos ressources. Différents critères sont également pris en compte comme l'ancienneté de la demande et votre situation personnelle (taux d'occupation, menace d'expulsion, violences familiales, santé...).

Il y a plusieurs explications à ces délais :

- Chaque année, la commune enregistre un grand nombre de demandes de logement social : il y a plus de demandeurs de logement sociaux que de logements disponibles.
- **La mairie n'est pas décisionnaire de l'attribution des logements : les candidatures sont proposées par la mairie sur le contingent municipal et le bailleur choisit le ménage qui obtient le logement.**
- Les commissions d'attribution étudient la situation sociale et financière des demandeurs pour décider de l'attribution des logements, les conditions demandées n'étant pas les mêmes selon la catégorie du logement libéré.



33 nouveaux logements ont été construits avenue de la Gare par le bailleur social 3F

« Bien conscients que chaque situation peut présenter un caractère d'urgence, nous aimerions pouvoir répondre à toutes les demandes, malheureusement il nous est impossible de satisfaire tout le monde au vu du peu de logements libérés chaque année. »

Dominique TACHAT
Adjointe déléguée aux affaires sociales



LES PUBLICS PRIORITAIRES

Sont prioritaires pour l'attribution d'un logement social, notamment :

- Les personnes handicapées
- Les personnes mal logées, défavorisées ou rencontrant des difficultés particulières de logement
- Les personnes hébergées ou logées temporairement
- Les personnes mariées vivant maritalement ou pacsées, victimes de violences au sein du couple
- Les personnes sans aucun logement ou menacées d'expulsion sans logement
- Les personnes logées dans un logement insalubre ou dangereux.

► C'est dans la rubrique « motif de la demande » du formulaire que vous donnez les informations permettant de caractériser votre situation par rapport aux critères de priorité.

Y A-T-IL AUTRE CHOSE À FAIRE ?

- Si vous êtes salarié(e) d'une entreprise privée de 20 personnes, vous pouvez demander à votre employeur un logement réservé dans le cadre du 1% logement
- Si vous êtes fonctionnaire, vous pouvez demander au service social de votre administration un logement réservé aux fonctionnaires.
- Vous pouvez demander à la Préfecture de l'Essonne à bénéficier d'un logement de leur contingent si vous estimez que votre demande est prioritaire.



Neige et verglas : les services techniques sur le pont !

Le sens du service public avant tout

Du 6 au 10 février, la région parisienne a été touchée par un épisode météorologique exceptionnel avec d'importantes chutes de neige suivies d'une vague de froid et de verglas. Durant toute cette période, les 14 agents des services techniques communaux ont travaillé sans relâche à saler et déneiger les rues de la ville afin de permettre aux automobilistes de circuler en toute sécurité.



Pendant 4 jours, dès 5h, les équipes sont intervenues dans les rues du centre-ville et les principales routes d'accès avec deux tracteurs équipés d'une lame de déneigement et d'une saleuse, une saleuse tractée par un camion et un tractopelle pour les endroits les plus difficiles d'accès.

La voirie communale s'étendant sur environ 30 kilomètres, il a été difficile de couvrir tous les secteurs de la ville : les services techniques sont donc intervenus en priorité dans les zones à forte circulation et sur les routes à forte pente. Les agents se sont également répartis pour épandre du sel à l'entrée des magasins, des écoles et des bâtiments publics, afin d'éviter les risques de glissades et de chutes. Sans oublier le soutien apporté aux services départementaux sur la RD 116 !



Éclairage public

Du 29 décembre 2017 au 19 janvier 2018, le secteur de Saint-Evroult a été privé d'éclairage public en raison d'un câble d'alimentation défectueux sur l'armoire de commande du quartier.

Vous avez été nombreux à vous interroger sur la longueur de cette panne, aussi l'équipe municipale souhaite apporter quelques précisions sur cet incident.

Vendredi 29 décembre, l'absence d'éclairage public est constatée en fin de journée dans le secteur de Saint-Evroult.

Dès le samedi 30 décembre, les services municipaux avertissent Eiffage Energie, en charge de l'entretien et de la maintenance de l'éclairage public. Le prestataire intervient le jour-même et détecte un problème d'alimentation en électricité sur l'armoire de commande desservant tout ou partie des voies suivantes : rue Richard Vian, rue du Coteau Nord, impasse du Cresson, rue du Coteau Sud, impasse des Fleurs, route de Blancheface, chemin de la Garenne, rue du Vieux Châtre, chemin des Souches et rue du Cheval Blanc.

La société Enedis (anciennement ERDF), qui gère le réseau d'électricité en France et réalise toutes les interventions techniques, est alors immédiatement avertie de ce dysfonctionnement par Eiffage Energie.

Malheureusement, les services d'Enedis mettront plus d'une semaine à intervenir pour détecter la panne (défaut sur un câble d'alimentation basse tension enterré), et ce malgré des relances quotidiennes des services municipaux et des élus.

Plusieurs jours seront encore nécessaires pour déployer les moyens matériels et humains nécessaires à cette intervention : la réparation du câble d'alimentation défectueux est réalisée le vendredi 19 janvier pour permettre le retour de l'éclairage public dans le secteur de Saint-Evroult en fin de journée.

Devant ce manque de réactivité, la municipalité a bien sûr demandé des explications !

Enedis s'est défendu en mettant en avant un manque de personnel en raison des fêtes de fin d'année et du redéploiement de leurs effectifs dans les régions ayant souffert des tempêtes successives aux mois de décembre 2017 et janvier 2018.

L'équipe municipale déplore cet incident et comprend la gêne occasionnée tout au long de cette période pour les habitants de ce secteur. Merci de votre compréhension.



Nous tenons donc à féliciter les services techniques communaux qui ont su réagir avec la rapidité et l'efficacité nécessaires. Face à ces difficultés climatiques, ils ont démontré tout leur dévouement au service de la population !

Réorganisation du service Urbanisme

À compter du mois de mars 2018, le service Urbanisme sera ouvert un samedi sur deux, en semaine paire.



Travaux



À partir du mois de mars, et jusqu'en septembre 2018, RTE, le Réseau de Transport d'Electricité, réalise des travaux de renouvellement des infrastructures électriques sur les lignes 90 Kv Juine – St Evroult.

Ce projet contribue à la sécurisation de l'alimentation électrique du territoire de l'Essonne et de la sous-station SNCF de Saint-Chéron.

► Les communes concernées par ces travaux sont : Etréchy, Chauffour-les-Etréchy, Souzy-la-Briche et Saint-Chéron. Dès le mois de mars, les équipes de RTE seront sur le terrain pour préparer le chantier : travaux préparatoires sur les fondations et élagage à proximité des ouvrages pour respecter les distances de sécurité entre les câbles et la végétation.

Sur l'ensemble des 8 km de cette ligne construite en 1925, 78 pylônes seront remplacés ; 76 d'entre eux seront installés en lieu et place par hélicoptère.

Ces travaux héliportés sont prévus en 2 temps : une phase fin mai et une autre fin juin. Chaque phase durera environ 1 semaine.

► Sur la commune de Saint-Chéron, cela représente 20 pylônes à remplacer.



À compter du lundi 12 mars 2018, le SIBSO va procéder à la rénovation et à la mise aux normes du réseau public d'assainissement des eaux usées de la rue Richard Vian.

Cette réhabilitation sera effectuée suivant la technique du chemisage continu structurant, laquelle consiste à restituer les capacités structurelles et d'étanchéité du réseau, par la pose d'une gaine à l'intérieur de l'ancienne canalisation.

Ces travaux s'effectueront sans tranchée. D'autre part, il est prévu une réhabilitation de l'ensemble des regards de visite par l'intérieur.

► Pour permettre le bon déroulement de ces travaux, la circulation automobile sera interdite, sauf aux riverains, durant toute la durée du chantier.



A.B.C.D.E.

L'association A.B.C.D.E., créée en 2002, a pour but principal la lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme des adultes, sources d'exclusion.

Elle permet aux personnes étrangères, mais aussi aux adultes français, résidant à Saint-Chéron ou ses environs, d'apprendre la langue et la culture française, dans le but de favoriser leur insertion et leur promotion sociale.

Les cours sont individuels et dispensés à raison d'1h à 1h30, 1 ou 2 fois par semaine. Les pédagogies et méthodes d'apprentissage sont adaptées au niveau et à la capacité de chacun. Les cours se déroulent dans les locaux mis gracieusement à disposition par les municipalités.

Association d'alphabétisation, A.B.C.D.E. est aussi un lieu de rencontres et d'échanges humains, culturels et interculturels, où apprenants et animateurs s'enrichissent mutuellement.

► Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, ou si vous connaissez des personnes de plus de 18 ans susceptibles d'être intéressées, n'hésitez pas à nous appeler.

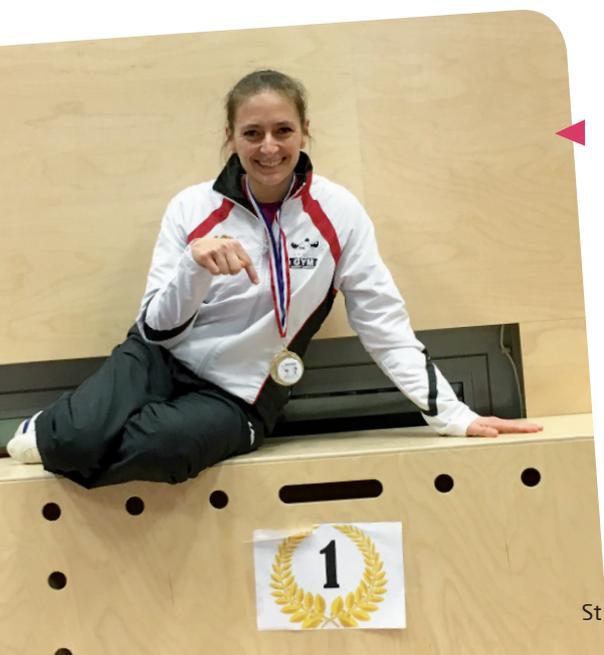
Contacts : Renée Marchais - Coordinatrice sur Saint-Chéron : ☎ 06 80 48 73 90
Daniel Combe - Président : ☎ 06 67 26 43 63

Elan Gym

Dimanche 28 janvier, les équipes de l'Elan Gym Saint-Chéron se sont une nouvelle fois illustrées à l'occasion des compétitions départementales Ufolep à Arpajon (pour les hauts niveaux).

Les Niveaux 5 (7/14 ans) ont remporté la première place, leur permettant d'obtenir ainsi le titre de championnes départementales dans cette catégorie, tandis que les Niveaux 5 (14/18 ans) sont montées sur la 3^e place du podium. La maîtrise des barres asymétriques et du sol ont permis à nos gymnastes d'obtenir d'excellentes notes sur ces deux agrès.

Au classement individuel, Ruby Louzet (2^e), Maelle Aubert et Lauryn Ebongue (toutes les deux 3^e) se sont distinguées dans leur catégorie respective.



Un grand bravo à Stéphanie Foillard, entraîneur et gymnaste à l'Elan Gym qui a terminé 1^{ère} en Niveau 4 (11 ans et +).

Cette prouesse gymnique est un véritable modèle pour toutes les gymnastes du club, Stéphanie prouvant avec ce résultat qu'elle reste une gymnaste de talent après plus de 30 ans de pratique !

Qualifiées pour les compétitions régionales en mars prochain, toutes les gymnastes ont hâte de poursuivre leurs exploits !!!

Ligue contre le Cancer

Le comité local Breuillet / Breux-Jouy / Saint-Chéron vous informe de ses prochaines manifestations :

➤ Marche au profit de la Ligue contre le Cancer

SAMEDI 17 MARS

Départ à 14h de la salle du Pont de Bois

Participation : 5 €

Renseignements : 01 64 58 68 19 ou 06 33 47 24 64

➤ Rencontre conviviale pour les malades et leurs familles

JEUDI 5 AVRIL

De 14h à 16h30 au Club des Tourelles (face à la mairie)

Renseignements : 01 64 58 64 13 ou 01 64 90 12 90

➤ Bourse aux vêtements d'été à Breuillet (salle des fêtes G. Pajadon)

VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 AVRIL

• le 6 avril de 13h à 19h

• le 7 avril de 9h30 à 18h

Renseignements : 01 64 58 90 12 ou 01 64 58 64 13



Action

➤ Bourse aux vêtements, jouets et à la puériculture

Samedi 17 mars de 9h à 17h à la salle d'Orgery

Notez dès à présent cette date pour vider vos placards, rhabiller vos enfants, acheter un équipement pour bébé ou tout simplement, venir faire une affaire au bénéfice des écoles et des enfants.

Vous souhaitez participer, le principe est simple : vous déposez votre liste et l'association se charge de la vente. Vous récupérez ensuite votre recette, moins un pourcentage qui sera redonné aux écoles du groupe scolaire du Pont de bois.

L'année dernière, plus de 700 articles ont été vendus !!!

Renseignements : asso.action91530@gmail.com



Complice Dog'z

L'association a le plaisir de vous annoncer la mise en ligne de son site internet :



➤ www.complice-dogz.com

Jetez-y un coup d'œil afin de découvrir leurs activités et de vous donner pourquoi pas l'envie d'y participer !

Prochaines manifestations :

- **Samedi 3 mars :** Shooting Photo à Saint-Chéron
- **Dimanche 25 mars :** Dog'z Olympiades, sur le thème « Chiens de Pâques », à la forêt d'Etrechy
- **Samedi 14 avril :** Journée à Saint-Chéron pour célébrer le 1^{er} anniversaire de l'association
- **Dimanche 3 juin :** Journée avec Corinne Martin « Comprendre son chien, les bases de l'éducation positive »

Renseignements : complice.dogz@gmail.com

Viens Danser 91

➤ Du 8 mars au 12 avril, l'association propose tous les jeudis soirs des stages de danse au gymnase Les Closeaux.

- De 20h30 à 21h30 : Stage de **SALSA** niveau 1
- De 21h30 à 22h30 : Stage de **TANGO ARGENTIN** niveau 2

Renseignements et inscriptions : 06 21 58 97 00
viensdanser91@gmail.com

➤ BAL DU CARNAVAL

Viens Danser 91 vous invite à sa soirée DJ, animée par LOUNA, professeure de l'association.

Tarifs : 12 € pour les extérieurs – 10 € pour les adhérents (une boisson et une pâtisserie offertes)

Comme les autres années, nous vous réservons quelques surprises. **N'hésitez pas à venir dégouillés !!!**

Samedi 24 mars à partir de 20h30

Salle du Pont de Bois



ALRAY

SECURITY SYSTEMS

www.alray.fr

Notre Activité

- Alarme Intrusion
- Vidéo Protection
- Contrôle D'Accès
- Détection Incendie
- Motorisation De Portail

Saint Chéron - 01.64.56.65.79 - alray.sarl@orange.fr

OFFRE SPECIALE JUSQU'AU 31 MARS

SPÉCIAL

LITERIE

Jusqu'à **40%** de remise*

MIEUBLES **SACHET ST-CHÉRON**

6 rue Paul Payenneville TEL: 01 64 56 67 27

www.meubles-sachet.com

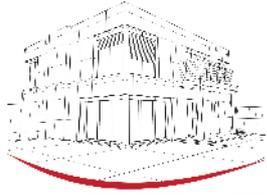
S.D.PLOMBERIE

PLOMBIER CHAUFFAGISTE



M. José DE OLIVEIRA
10 Rue Aristide Briand
91530 ST CHÉRON
TÉL. : 01 64 56 34 23 - 06 11 91 28 05

ENTREPRISE GÉNÉRALE
TOUT CORPS D'ÉTAT



CCRF

bâtiment

- CONCEPTION
- CRÉATION
- RÉNOVATION
- FINITION

47 RUE DES MARES
91530 ST CHÉRON
01 64 56 92 08
ccrffbatiment@orange.fr

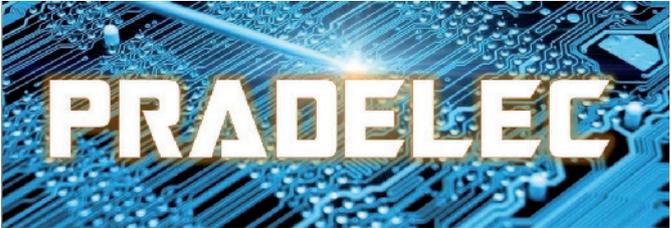
SIRET 444 734 701 00014



Ent. GARANDET Y.

Ravalement - Vitrerie
Revêtement Sols et Murs
Peinture Intérieure

4 Le Pre 91530 SAINT CHÉRON
01 60 83 17 35



PRADELEC

Électricité générale • Interphonie • Serrurerie
Dépannages et interventions rapides

Alarme • Vidéosurveillance • Automatisation • Domotique

M. Jean-Philippe OLIVEIRA SILVA • 2, allée des Acacias • 91530 SAINT-CHÉRON
☎ 01 64 94 03 68 • 06 14 48 65 06 pradelec@gmail.com

Taxi Gomes

Transports toutes distances – Gares – Aéroports – Hôpitaux
Tous transports médicaux assis




Tél. : 06 07 44 18 23 – 01 64 95 01 82

GARAGE CHAMBRUN

Agent Renault

- Vente de véhicules neufs et d'occasion
- Mécanique toutes marques
- Carrosserie toutes marques
- Dépannage




Agent Dacia

Véhicules de courtoisie, remise sur franchise : consultez-nous.

3 chemin du Marais – 91530 SAINT-CHÉRON
☎ 01 64 56 62 33 – Fax : 01 64 56 55 58